

Résultat des votes des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la BMCI en date du 27 mai 2016

Annexe du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
(Article 136 de la loi 17-95 telle que modifiée par la loi 78-12)

(Capital Social : 1.327.928.600 Dirhams divisé en 13.279.928 actions de valeur nominale de 100 Dirhams chacune)

Résolutions	Nombre d'actions : Présents et Représentées (1)	% du capital (2)	Votes valablement exprimés (3)	Voix "Contre"		Voix "Pour"		Résultat de l'adoption de la résolution
				Nombre	%	Nombre	%	
1ère résolution	10 062 911	75,77	10 062 911	0	0	10 062 911	100	Approuvé
2ème résolution	10 062 911	75,77	10 062 911	0	0	10 062 911	100	Approuvé
3ème résolution	10 062 911	75,77	10 062 911	0	0	10 062 911	100	Approuvé

NB : Une action correspond à une voix.

(1) : Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés.

(2) : La proportion du capital social représentée par ce vote.

(3) : Le nombre total des votes valablement exprimés : après exclusion des actionnaires ne devant pas prendre part au vote en vertu des dispositions de l'article 97 de la loi sur les sociétés anonymes.

Le Président
M. Jaouad HAMRI



BNP Paribas IRB Participations
Représentée par M. Christian AUBIN



Le Secrétaire
M. Saad BOURAKKADI



Les Scrutateurs

Axa Assurances Maroc
Représentée par M. Nizar AMRANI KHALDI

